



Les Actus du projet



Divers leviers sont mis en place pour palier à l'utilisation des pesticides de synthèse. La traque à l'innovation réalisée au démarrage du projet ainsi que les ateliers de co-conception ont permis d'identifier des techniques alternatives innovantes. Parmi elles, l'insertion de volailles dans les systèmes de culture était un levier fréquemment évoqué. Aussi, cette proposition novatrice et encore peu pratiquée chez les agriculteurs a été retenue et l'ARMEFLHOR s'est portée volontaire pour évaluer ce dispositif sur l'observatoire piloté du site.

Les premières réflexions ont débuté en 2020 et se sont poursuivies en 2021 par des discussions avec des acteurs de la filière et des visites chez quelques éleveurs. Ces échanges ont permis un partage des expériences sur la conduite d'atelier de ce type et sur les points nécessitant une attention particulière. Des travaux d'aménagements de la parcelle ont été nécessaires et, pour diverses raisons, le choix s'est porté sur l'introduction de poules pondeuses.

Cette lettre d'information détaille succinctement ce que l'on peut attendre des volailles en systèmes de culture diversifiés ainsi que la démarche entreprise pour l'installation d'un parcours avec notamment la construction d'un poulailler mobile.

OBJECTIFS DE L'ATELIER POULES PONDEUSES



Photo ARMEFLHOR

GESTION DES BIOAGRESSEURS

Certains bioagresseurs, notamment les mouches des fruits et légumes, sont très difficiles à maîtriser et causent beaucoup de dégâts sur les cultures de l'île de La Réunion. Les poules, de par leur consommation de pupes et larves d'insectes au sol et possiblement des adultes lors de l'émergence, devraient permettre de diminuer cette pression en perturbant les cycles de développement des ravageurs.



Photo ARMEFLHOR

GESTION DE L'ENHERBEMENT

L'ensemble des zones de vergers présente un couvert végétal diversifié. Des passages réguliers de débroussaillage permettent de gérer ces couverts mais cette tâche est très chronophage notamment lors de la saison des pluies où les coupes peuvent être nécessaires toutes les 4 à 6 semaines. En consommant les plantes herbacées et en grattant le sol, les volailles devraient permettre la régulation naturelle du couvert.



Photo ARMEFLHOR

VALORISATION DU FUMIER

Le fumier de volailles constitue un excellent engrais azoté. Associé à une litière adaptée, l'azote contenu dans les fientes peut être rapidement disponible pour la plante. Le fumier présent dans le poulailler sera stocké et composté pour un épandage sur les zones de maraîchage. De plus, le parcours libre des poules sous les vergers permettra une fertilisation des fruitiers sans pour autant concentrer les apports sur une même zone.



Photo ARMEFLHOR

INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Outre les objectifs agronomiques cités ci-contre, cet atelier vise aussi à améliorer la rentabilité économique du système. Les coûts liés à l'utilisation d'intrants devraient être réduits et les rendements et la qualité des productions augmentés. De plus, la production d'œufs par les poules constituera une source de revenus supplémentaires pour le système. Les déchets de culture seront valorisés pour nourrir les poules minimisant les pertes et réduisant l'achat d'aliments.





DÉMARCHE ADOPTÉE POUR L'INSTALLATION

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Le choix s'est porté sur l'installation d'un atelier faisant référence au cahier des charges 'Agriculture Biologique' (AB) en vigueur pour permettre une évaluation maximum des coûts d'installation. Ainsi, les aménagements réalisés (taille des parcs, caractéristiques des bâtiments, etc...) et l'alimentation fournie correspondent aux critères AB pour les élevages de poules pondeuses.

4m² de parcours / poule

6 poules / m² en bâtiment

18 cm de perchoirs / poule

7 poules / nid

etc...

Par ailleurs, le règlement sanitaire départemental n'impose pas de déclaration pour les élevages inférieurs à 50 volailles en zone agglomérée. Aussi, pour s'affranchir des démarches administratives, le système de culture n'excèdera pas 50 poules.

PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE ET CALCUL DU NOMBRE DE PARCS ET D'ANIMAUX À INTRODUIRE

Pour éviter un surpâturage de l'espace à proximité du poulailler et donc une mauvaise gestion de l'enherbement, le principe du pâturage tournant dynamique a été adopté. Cette technique vise à diviser la zone pâturable en plusieurs parcs de petites tailles et à effectuer une rotation des animaux entre chaque parc avec un temps de séjour court assurant ainsi une consommation régulière du couvert herbacé tout en permettant la gestion des ravageurs. De plus, seules les zones comprenant des arbres suffisamment âgés avec de l'ombre, tels que les manguiers et letchis, peuvent accueillir les poules. Ainsi, en 2022, une surface de 1700m² peut être exploitée pour ces pâturages, les autres zones de vergers sont trop jeunes.

Zones de vergers	Espèces fourragères	Biomasse théorique produite en 6 semaines
Tomates arbustes, zévis	Luzerne et trèfle	749 g/m ²
Manguiers, letchis	Brachiaria	137 g/m ²
Atemoyas, acérolas, bananiers	Luzerne et Brachiaria	784 g/m ²

La quantité de fourrage disponible a été mesurée (tableau ci-contre) pour déterminer le nombre de parcs nécessaires, le nombre d'animaux à introduire et les temps de rotation des parcs. Ainsi, il a été prévu de créer 6 parcs de 280m² permettant un temps de séjour d'une à deux semaines. Les observations régulières de consommation du couvert par les animaux aideront à adapter ce délai de rotation.

Avec les données relevées, le parc peut compter 36 poules.

Néanmoins, dans un premier temps et pour s'affranchir de tout surpâturage éventuel, 30 poules ont été introduites sur le système de culture.

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA PARCELLE ET DES PARCOURS DES POULES

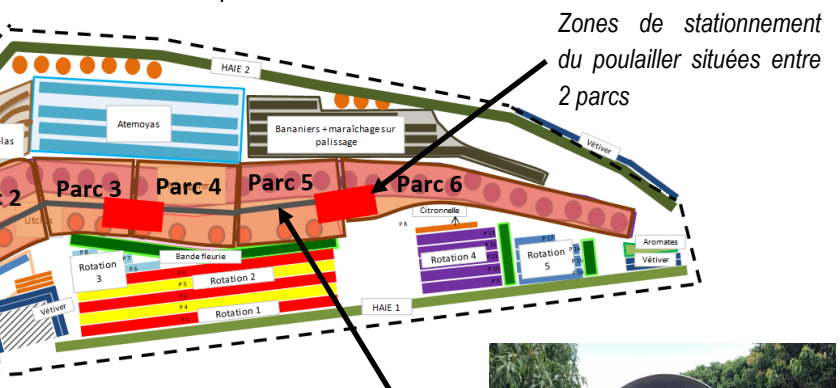
Des aménagements au sein du système de culture ont été nécessaires pour protéger les poules des attaques de chiens errants et pour s'adapter aux contraintes parcellaires et organisationnelles. Par exemple, les zones de stationnement du poulailler ont été pensées pour faciliter et réduire au maximum son déplacement.



Photo ARMEFLHOR

Parcs protégés par une clôture amovible électrifiée avec batterie solaire

Intégralité de la parcelle protégée par une clôture de 2m de haut et enterrée dans le sol sur 20 cm.



Zones de stationnement du poulailler situées entre 2 parcs



Photo ARMEFLHOR



Photo ARMEFLHOR

Chemin de déplacement du poulailler



CONSTRUCTION D'UN POULAILLER MOBILE

Le poulailler mobile a été réfléchi pour répondre aux caractéristiques de la parcelle STOP de l'ARMEFLHOR et réalisé dans le cadre de formations à l'auto-construction. Les compétences du pôle mécanisation de l'ARMEFLHOR ont donc été mises à profit dès les premières étapes d'élaboration des plans du poulailler et jusqu'à sa construction.

1 RÉDACTION D'UN CAHIER DES CHARGES

Un cahier des charges a été rédigé afin de formuler les attentes et critères auxquels le poulailler devait répondre. Les éléments contenu dans ce cahier sont présentés ci-contre. Le poulailler a été conçu pour accueillir un maximum de 50 poules.

2 ORGANISATION D'UN ATELIER DE TRAVAIL AVEC LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES

Les premiers plans ont été présentés à un groupe d'agriculteurs, lors d'un atelier de travail en novembre 2021, pour recueillir leurs avis et ainsi s'assurer que le prototype répondre aux difficultés quotidiennes rencontrées dans les élevages. Cet atelier a notamment permis de valider et déterminer les critères essentiels à la construction du poulailler pour une gestion et un fonctionnement optimaux. Les réflexions ont aussi fait évoluer certaines caractéristiques et ont permis d'identifier les manques. Les plans finaux ont été réalisés à la suite de cet atelier.

3 CONSTRUCTION

La construction du poulailler a été entreprise au cours d'une formation dédiée aux agriculteurs pour l'apprentissage de la soudure et de la découpe du métal menée par le pôle mécanisation en décembre 2021. La construction du châssis a notamment été entamée à cette occasion. La construction a ensuite été poursuivie par les équipes de l'ARMEFLHOR et s'est achevée en mars 2022.

4 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

L'intégralité des opérations (nettoyage, nourrissage, ramassage des œufs) peuvent être réalisées depuis l'extérieur. Un bardage bois ajouré a été posé sur tout son contour pour une bonne ventilation. L'absence de charpente a été possible grâce à la pose de tôle cintrée. Enfin, le remorquage du poulailler peut être réalisé sur ses deux extrémités grâce à la présence d'une flèche escamotable, évitant ainsi toute marche arrière.

Cahier des charges pour la construction du poulailler mobile

Éléments de contexte	Stabilité du poulailler	Hauteur et toit
Objectifs	Caractéristiques des perchoirs	Matériaux
Respect du cadre réglementaire AB	Caractéristiques des nichoirs	Portes d'entrées
Mobilité du poulailler	Aération	Mangeoires et abreuvoirs



Photo ARMEFLHOR



Photo ARMEFLHOR

ARRIVÉE DES POULES

Les jeunes poules rousses d'un mois sont arrivées à l'ARMEFLHOR mi-avril 2022. Elles sont restées dans le poulailler pendant 3 semaines afin de poursuivre leur croissance en sécurité. Depuis le 9 mai 2022, elles parcourent les vergers de manguiers et letchis de la parcelle STOP et semblent s'acclimater à leur nouvel environnement.

A suivre pour les résultats !

Auteurs : R. GRAINDORGE, A. LEFEVRE

EQUIPE PROJET



Rachel GRAINDORGE



Joël HUAT



Josian DELAUNAY



Luc VANHUFFEL



Eulalie LAUBER

Chef de projet: Rachel GRAINDORGE / ARMEFLHOR



06.92.73.31.20



rachel.graindorge@armeflhor.fr